



Comme d'autres déchets, la laine de verre passe sous des presses, puis est transformée en balles prêtes à la valorisation dans des usines de production. Une filière de recyclage quasi infinie.



Les terrils de déchets confirment que le meilleur déchet à traiter est celui qui n'est pas produit !



Tuyaux ou gaines de plastique sont recyclés et vont retrouver une seconde vie.



Pour Joël Audigier, issu du milieu agricole et resté proche de la nature, la valorisation des déchets est d'abord une conviction.

Laine de verre et plâtre

«La particularité de la laine de verre et du plâtre est qu'ils sont valorisables à l'infini et localement. On a la chance d'avoir dans la région des usines de production de ces produits. Les déchets de plâtre arrivent sur le site. Ici ils sont préparés, puis transportés dans les usines pour refaire du plâtre. C'est la même chose pour la laine de verre. Nous traitons environ 400 tonnes de plâtre par an, et 150 tonnes de laine de verre. Et la progression est constante.»



Comme dans cette benne, moins de 10% des déchets ne pourront être recyclés et seront destinés à l'enfouissement.

26 • MONTÉLIMAR • Valorisation des déchets Audigier : une expertise locale

Le monde des déchets se porte bien. L'entreprise montilienne Audigier Recyclage en témoigne. Avec huit salariés et des intérimaires supplémentaires en fonction des campagnes d'activité, la société située zone nord du Meyrol, est en progression constante. / Par M.-H. L.

« Ici nous valorisons les déchets industriels non dangereux ou issus du BTP », explique Joël Audigier. A la tête de cette société familiale créée en 2003, l'entrepreneur et son épouse Claire, illustrent une belle réussite. Et si à la fin de l'année, le couple prend sa retraite, c'est leur fils Michaël, déjà à la tête depuis quatre ans d'Audigier Travaux Publics, première entreprise créée par ses parents en 1995, qui tiendra les rênes du recyclage.

UNE EXPERTISE TECHNOLOGIQUE

Avec un système technologique de valorisation de tri unique entre Valence et Avignon, l'entreprise travaille sur tous les déchets industriels ou BTP non dangereux : produits de déconstruction ou de démolition, et de construction (cartons, plastiques, bois, ferrailles, laines de verre, plâtres, gravats, enrobés...). 90% des déchets qui entrent sur le site sont traités, puis repartent dans des filières de valo-

risation. Quant aux déchets inertes tels que les gravats ou les enrobés, près de 100 % sont valorisés. Un beau résultat !

Ce qui n'était au départ qu'un vaste terrain vague, est désormais un haut lieu du recyclage avec deux outillages spécifiques. « Outre l'équipement vidéo de surveillance, et tous les matériels nécessaires comme la pesée automatique ainsi que le traçage des déchets, nous continuons à aménager les lieux. Avec également un objectif pédagogique. »

Car le dynamique entrepreneur, membre fondateur du Syndicat des Entreprises de Déconstruction, Dépollution et Recyclage (SEDDRE), est soucieux d'apporter aux scolaires la vision concrète du recyclage. « Il faut montrer aux jeunes ce que deviennent les déchets et pourquoi il est important de trier et valoriser. Et leur expliquer que le meilleur déchet que l'on a à traiter c'est celui qui n'est pas produit. Et dans ce domaine on a encore beaucoup de travail ! »



Aménagement intérieur

Parquet / Plancher / Lambris / Parement



📍 26450 Cléon-d'Andran

☎ 04 75 901 902

🌐 www.provence-sciage.com

@ info@provence-sciage.com

